

Pollution lumineuse : de bonnes pratiques locales, mais une inertie nationale

De nombreuses communes françaises tentent de réduire la pollution lumineuse sur leur territoire. Mais celle-ci continue de progresser, sans réelle ambition nationale pour la réduction des nuisances lumineuses.

Actu-environnement | Biodiversité | 27 mai 2019 | Rémi Pin

<https://www.actu-environnement.com/ae/news/Pollution-lumineuse-bonnes-pratiques-locales-inertie-nationale-33496.php4#xtor=EREC-107>

Avec 89 % de points lumineux d'éclairage en plus ces 25 dernières années sur le territoire français, la lumière émise par le seul éclairage public aurait augmenté de 94 %, selon l'Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturnes (Anpcen). *"Même ce chiffre, qui est astronomique, est très largement sous-estimé, estime Anne-Marie Ducroux, présidente de l'association. Il ne prend pas en compte toutes les autres formes d'éclairage (NDLR : enseignes publicitaires, parkings, sites industriels...) qui contribuent tout autant à la pollution lumineuse, mais qu'il est difficile de recenser."* Une cartographie de la pollution lumineuse en France en 2015 démontre une qualité du ciel médiocre, ou au mieux moyenne, sur une majorité du pays.

Inaction de l'État français

La pollution lumineuse et ses effets nuisibles ou incommodes sur l'Homme, les écosystèmes ou les paysages, serait-elle la grande oubliée des formes de pollution ? *"On ne sait pas mesurer les impacts sur la biodiversité de la pollution lumineuse, ou les coûts publics sur la santé humaine, répond Anne-Marie Ducroux. Si bien qu'elle n'est pas ou peu prise en compte."* Il aura fallu attendre mars 2018, avec la condamnation du gouvernement par le Conseil d'État pour son inaction dans la lutte contre la pollution lumineuse, pour que le gouvernement français prenne un arrêté restreignant l'éclairage la nuit. Mais celui-ci, dont la plupart des dispositions n'entreront pas en vigueur avant 2021, ne convainc pas totalement les associations. *"Il y a de réelles avancées, mais il est trop modeste à notre goût sur l'éclairage public"*, regrette Anne-Marie Ducroux.

Une économie d'énergie de 30 à 75 %

Pourtant les bonnes pratiques existent à l'échelle locale. Un tiers des communes françaises pratiquent déjà une extinction de l'éclairage public au milieu de la nuit, sans avoir des conséquences sur la sécurité des personnes ou de leurs biens. En modifiant la conception de l'éclairage ou en privilégiant de meilleurs usages, les communes françaises diminuent la pollution lumineuse mais peuvent aussi économiser 30 à 75 % de leur budget électricité. En Alsace, la ville de Schiltigheim espère ainsi économiser 80.000 euros par an sur un budget de 319.000 euros de l'éclairage public, en éteignant un lampadaire sur deux dans des quartiers suréquipés.

Approche globale des impacts et des coûts

Mais la prise en compte de la pollution lumineuse ne saurait reposer que sur la simple performance énergétique. *"Fabricants et installateurs prescrivent des LED aux communes pour moins consommer, mais elles émettent plus de lumière dans l'atmosphère"*, explique Anne-Marie Ducroux.

La lumière bleue émise par cette technologie serait plus nocive pour toute la biodiversité, avec des effets phototoxiques confirmés par des [expertises scientifiques](#).

L'Anpcen recommande aux collectivités une approche globale des impacts et des coûts qui permettrait de prendre des choix pertinents et cohérents pour l'ensemble des enjeux. L'association attend depuis plusieurs années un plan d'action national de l'État français pour inciter à cette approche globale. "*Elle aurait l'intérêt d'impliquer les fabricants et les installateurs, qui influencent les communes, mais qui n'ont pas de contraintes réglementaires*", regrette Anne-Marie Ducroux.

[Rémi Pin](#), journaliste

[Reporter d'images](#) © Tous droits réservés Actu-Environnement *Reproduction interdite sauf [accord de l'Éditeur](#) ou [établissement d'un lien préformaté](#) [33496] / [utilisation du flux d'actualité](#).*